Convention Collective 2024 Métallurgie

Par Fewfewy

Bonjour, j'ai du mal à comprendre la nouvelle convention collective de métallurgie pour 2024.
Ma classe est C6, qu'est-ce qu'il va changer pour moi ou pour mon taux horaire etc?

Merci

Par Prana67

Bonjour,

Vous avez quel coef actuellement ? Et quelle convention collective ?
Globalement le système de coef a été entièrement revu. Le résultat pour les salariés le plus souvent c'est qu'avec le nouveau coef la prime d'ancienneté et le salaire mini est plus bas. Par contre vous ne devriez rien perdre sur le net vu qu'une prime différentielle devrait être mise en place.

Avis perso, les métallos avaient quelque années pour agir contre cette nouvelle CC ou tout le monde va y laisser des plumes, enfin tous les salariés en tout cas. Pourquoi ils ne se sont pas mobilisés ? Bonne question, je n'ai pas la réponse ...

Par Fewfewy

Je suis coef 190 et la convention métallurgie du Vaucluse.
Moi je me pose la question sur mon taux horaire? Je suis actuellement au s

---
Par Prana67

Je crois qu'il manque un morceau de votre phrase

Par Fewfewy

Je voulais dire que j'étais au smic et je veux donc savoir si avec la nouvelle convention collective ça va changer

---
Par Prana67

Ce qui est sur c'est que vous ne pouvez pas avoir moins que le SMIC.
Concernant le salaire mini de votre coef il devrait être de 23500 annuel soit environ 1958 euros brut par mois (sur 12 mois).

Par Fewfewy

Cela veut dire que je vais devoir recevoir une augmentation de mon taux horaire pour parvenir à ce revenu minima?
Comment ils vont se baser ?

Par Prana67

Vous devez avoir au moins le salaire annuel prévu dans la CC. Certaines primes sont à prendre en compte dans ce calcul